

Budget Prévisionnel 2018

Ce BP - section de fonctionnement et d'investissement - s'inscrit dans un contexte de reprise économique laquelle est, cependant, fragile.

Il convient donc par un **budget dynamique d'investissements** de l'accompagner pour **soutenir les activités des entreprises locales et favoriser l'Emploi**.

Pour autant, ce BP maintient le cap du **sérieux budgétaire** et celui d'**ambitions finançables** pour la Ville et **supportables** par les contribuables.

Il a été élaboré avec une double approche :

- Préparer l'avenir grâce à des études approfondies sur des projets majeurs,
- Améliorer le présent en poursuivant des travaux et en lançant de nouveaux.

Il respecte par ailleurs les orientations présentées lors du DOB.

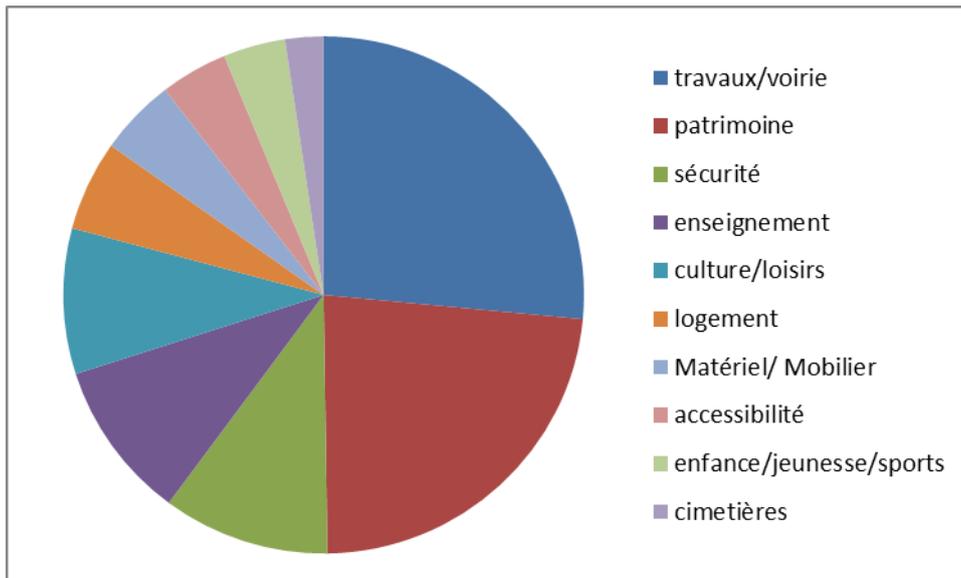
- 1) **Pas de revalorisation des taux d'imposition, 2018 est la cinquième année consécutive de stabilité des taux d'imposition,**
- 2) **Une trajectoire de baisse de la dette, soit en 2018 un désendettement minimum de 848K€ voire de 1.348K€,**
- 3) **Un soutien à l'investissement avec plus de 4,2M€ de crédits directement injectés dans l'économie locale,**
- 4) **Près de 1.910K€ de recettes propres, soit plus de 27% des recettes d'investissement. A cela, il convient d'ajouter 504K€ d'amortissements.**
- 5) **Des aides aux associations confirmées avec un montant de 273K€, sans compter le travail de tous les agents notamment de la Maison des sports,**
- 6) **La mobilisation de moyens humain et financier pour des mesures sociales actives envers les personnes les plus fragiles et par exemple une subvention de 390K€ au CCAS,**
- 7) **Une attention marquée pour les animations dans la Ville ; 104K€ pour les fêtes et cérémonies mais aussi 290K€ pour La Scène Fertoise,**
- 8) **Des tarifs des services et prestations proposés par la Ville à des prix modérés et à nouveau faiblement revalorisés en 2018.**

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

A) Un budget d'investissement dynamique,

B) Aucun secteur d'activités et de vie n'a été ignoré,

C) Dix axes majeurs d'intervention dont deux priorités.



1) Les deux priorités :

Il s'agit :

- **d'une part des travaux sur les bâtiments, de la voirie et de l'urbanisme,**
- **d'autre part de la préservation du patrimoine historique.**

Réunis, ils représentent près de 2.100K€ de crédits, soit près de 50% des dépenses réelles d'investissement (4,2M€).

a) Les travaux sur les bâtiments, la voirie et l'urbanisme : 1.113.748€

Notre volonté est d'engager un effort financier significatif qui se prolongera jusqu'à la fin du mandat. Il s'agit de porter notre attention sur l'entretien des bâtiments et sur la restauration et la rénovation de nombreux équipements avec un accent marqué sur la voirie laquelle s'est dégradée ces dernières années.

Au titre de **la voirie 516.648€** vous sont proposés, l'autre programme important de cette priorité est celui des **Travaux en Régie soit 475.000€.**

Quant à l'avenir, il se traduit par **l'étude engagée sur le réaménagement des périmètres du centre historique, de la base de loisirs et de l'espace naturel des Ajeux ainsi que sur les liaisons entre ces trois pôles d'intérêt.**

L'objectif est de redynamiser le centre-ville et de valoriser ce qui pourrait devenir le « grand parc » à la fois espace pour les sports, les loisirs et la nature situé immédiatement à proximité du centre historique.

b) Le Patrimoine historique : 978.482€

C'est évidemment l'église **ND des Marais** - l'un des monuments emblématiques de LFB – avec **plus de 959K€** qui mobilise l'essentiel de la dotation.

Pour autant deux autres monuments de notre patrimoine – **l'église de St Antoine et la chapelle de la place Collière** - bénéficieront de travaux de réparation.

2) Les huit autres axes d'intervention :

Ils concentrent 2.111.699€ destinés aux grands domaines du quotidien de nos concitoyens avec des montants significatifs qui varient entre 100K€ et près de 436K€.

a) La sécurité : 435.751€

Il s'agit de la sécurité des personnes et de leurs biens mais aussi de celle des agents dans leurs activités ou bien encore de nos infrastructures.

C'est un effort important qui au même titre que l'entretien de nos équipements se prolongera jusqu'à la fin de ce mandat.

Parmi les actions retenues on notera, en particulier, la première tranche de la programmation prévue dans le domaine de **l'éclairage public, soit 180K€** et puis **la sécurité au travail soit près de 94K€** d'investissements liés au Document Unique.

Sont également concernés la **sécurité incendie (33K€)**, la sécurité pour **l'accès à l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (45K€)**, la **1^{ère} tranche de travaux à la suite du diagnostic amiante (57K€)** et le solde de **l'extension du périmètre de la vidéo-protection (18K€)**.

b) L'enseignement : 417.344€

Depuis des années ce secteur bénéficie de financements constants et importants ; **2018 marque un effort encore plus conséquent avec un montant de 417K€, soit près de 10% du total des investissements réels.**

Dans la poursuite d'un diagnostic réalisé en 2017, c'est un crédit de **350.000€ qui sera consacré aux écoles P. Klee et J. Rostand** pour un grand chantier de rénovation et d'isolation thermique.

Cela illustre notre méthode qui consiste à procéder à des études approfondies, à mutualiser les investissements sur plusieurs sites et à mobiliser le plus d'aides financières possibles notamment du fait d'économies d'énergies.

c) La culture et les loisirs : 382.470€

La thématique de l'eau qui est forte à LFB est très présente dans ces domaines soit **84.492€ au total pour les plans d'eau, les rivières et les activités qui y sont liées.**

Athéna (10K€), la médiathèque (36,5K€) et l'Escal seront dotés de crédits courants mais avec un effort financier très significatif pour l'Escal, soit une inscription budgétaire de 247.478€.

d) Le logement : 237.192€

Le logement est un sujet essentiel que la Ville de LFB, soit directement soit indirectement, a toujours soutenu ; directement par des opérations d'aménagements des quartiers et indirectement par des garanties d'emprunt données aux bailleurs sociaux et notamment à Huisne Habitat.

Cela se traduit budgétairement cette année par **127.192€** pour la fin des travaux du **quartier Le Notre/Buffon**, hors garantie d'emprunt, et par l'accompagnement du **projet de transfert de Huisne Habitat et le rachat de ses locaux actuels, soit 110.000€.**

e) Les Matériels, mobiliers et les biens incorporels : 200.905€

Ce chapitre regroupe tous les matériels, mobiliers, logiciels et aménagements nécessaires au bon fonctionnement des services et notamment des engins pour le parc (90K€), du mobilier urbain (50K€) et de l'informatique au sens large (50K€).

Par ailleurs, de premiers moyens pour la communication vous sont soumis soit 7.500€. Ils contribueront à signaler la Ville dans le cadre des nombreuses manifestations qu'elle organise ou bien auxquelles elle s'associe auprès des associations locales.

f) Les aménagements spécifiques d'accessibilité : 176.094€

Il s'agit de prendre en considération les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes dont la mobilité est réduite.

Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre d'une étude globale réalisée sur la Ville. Ils font désormais l'objet d'une programmation annuelle, soit pour 2018 plus de 176K€.

Ils sont complémentaires aux 1.113.748€ d'interventions travaux, voirie, urbanisme.

g) Enfance, jeunesse et sport : 161.943€

2018 est la dernière année de la rénovation de l'**Espace jeunesse, soit plus de 103K€.**

Des équipements, matériels et aménagements divers représentent près de 42K€ dont 15K€ pour le skate parc et comme tous les ans le CME sera doté d'une enveloppe de 1.500€.

Quant à l'avenir, comme cela a été fait pour les écoles, une **étude vient d'être engagée sur la rénovation et l'isolation de tout un ensemble de bâtiments de la base de loisirs afin d'avoir un diagnostic global.**

Cela concerne tout le périmètre du Cosec avec les différentes salles de sports et le restaurant scolaire situés à proximité voire la salle Athéna également.

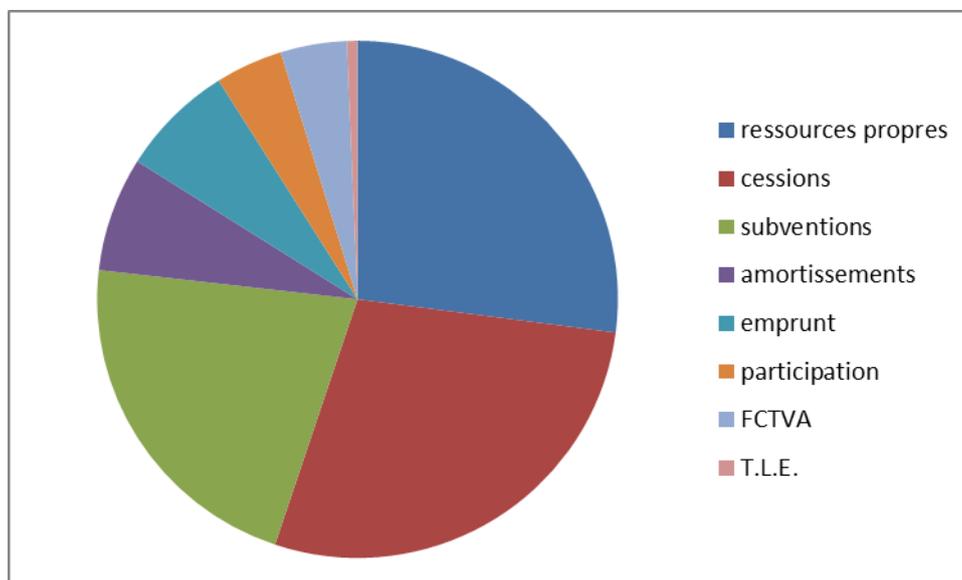
h) Les cimetières : 100.000€

L'entretien des cimetières nécessite du fait de leur fréquentation, du manque d'espace et de l'interdiction d'utiliser certains produits un grand chantier de mise à niveau.

C'est aussi le respect que nous devons à toutes les familles en peine qui viennent sur ces lieux de recueillement.

C'est donc un effort financier conséquent qui vous est proposé et qu'il faudra poursuivre.

RECETTES d'INVESTISSEMENT



Les principales recettes 2018 sont constituées de **ressources propres** – le virement de la section de fonctionnement et l'excédent de fonctionnement capitalisé -, les **cessions** de biens et les **subventions et participations**.

A elles trois, elles s'élèvent à **5.415K€, soit près de 77% du budget total de 7.050K€.**

1) Les ressources propres : 1.907.600€

Elles sont le **fruit d'une gestion rigoureuse** des dépenses de fonctionnement aussi bien sur l'exercice en cours que sur les exercices précédents.

Elles permettent de soutenir l'investissement sans alourdir l'endettement ni recourir à la pression fiscale.

Elles représentent 27% de l'ensemble des recettes d'investissement.

2) Les cessions : 1.979.300€

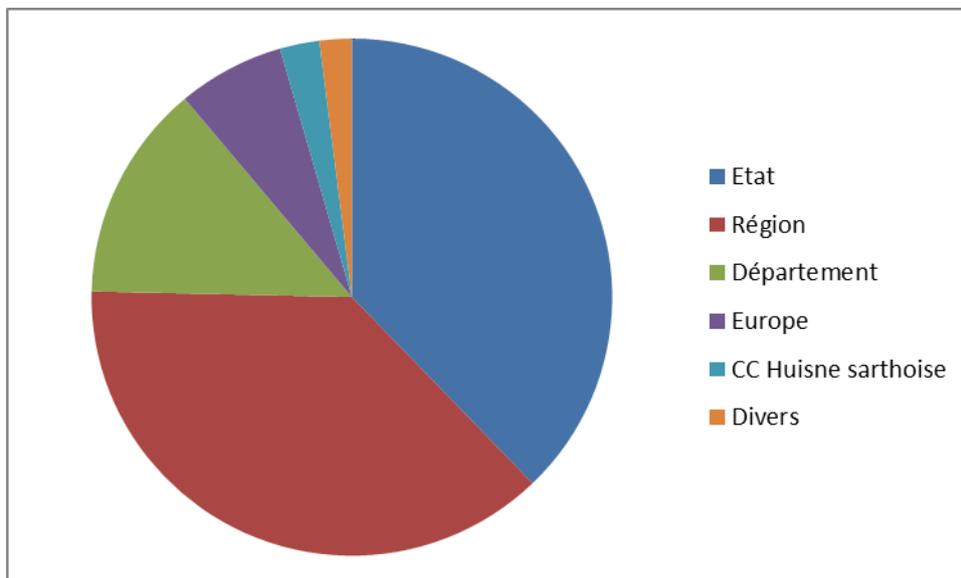
Il s'agit pour l'essentiel des cessions liées à des biens économiques du fait du **transfert de compétence imposé par la Loi NOTRe**.

En contrepartie de ces cessions la Ville perd, en recette de fonctionnement, les loyers perçus sur ces bâtiments, soit près de 90K€ par an.

3) Les subventions et participations : 1.527.960€

Elles proviennent des différents partenaires habituels de la Ville, c'est-à-dire :

- L'Etat	577.440€, soit 37,79%,
- La Région des Pays de la Loire	573.930€, soit 37,57%,
- Le Conseil Départemental de la Sarthe	207.120€, soit 13,56%,
- L'Europe	101.370€, soit 6,63%,
- La C.C.H.S.	37.500€, soit 2,45%,
- Autres	30.600€, soit 2,00%.



4) Les autres recettes : 1.131.140€

La principale d'entre elles est un **emprunt de 500K€ qui pourrait ne pas être contracté**, ensuite il s'agit de la participation de l'Etat accordée en 2015 au titre de la **renégociation d'emprunt, soit 295K€**.

Enfin, on retrouve la **FCTVA pour 290K€** et le **Taxe locale d'équipement pour 46K€**.

Ces propositions budgétaires 2018 ont été décidées avec le souci de l'**efficience dans la dépense publique**.

Elles s'inscrivent dans le cadre du **respect des grands équilibres budgétaires** que nous avons la responsabilité d'assurer.

Malgré un environnement à la fois contraint et incertain nous avons la volonté d'**engager des actions** afin de **renforcer la qualité de la vie** et de **préparer l'avenir**.

C'est une **dynamique équilibrée** que nous voulons favoriser et pour cela nous avons fait le choix de **quelques grandes priorités** avec des **investissements ciblés**.

Cela s'accompagne d'une **démarche pragmatique** pour préparer l'avenir en s'appuyant sur des études relatives aux **aménagement du futur**.

Les questions qui se posent à nous sont comment demain :

- recréer de l'activité commerciale et artisanale en centre-ville,
- circuler en sécurité et se loger dans les quartiers,
- se déplacer facilement vers les lieux d'activités en tout genre.

Bref, comment se réapproprier le centre-ville, réorganiser la vie dans et entre les quartiers ; c'est-à-dire rendre la Ville encore plus accueillante pour les Fertois et attractive pour les non Fertois.